

COMMUNE DE CRESSONSACQ

Département de l'Oise
Arrondissement de CLERMONT
Canton de SAINT JUST EN CHAUSSEE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres :	Le treize décembre deux mil dix à dix neuf heures
- en exercice : 11	Le Conseil Municipal de CRESSONSACQ s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de son Maire : Monsieur POTELLE Jean-Jacques.
- présents : 10	<u>Présents:</u> POTELLE Jean-Jacques, AUBERT Claude, TAUPIN Christian, BULLOT Brigitte, NAUDI Odile, LARDON Maryse, GUIZELIN Robert, SCHULLER David, GROHE Jean-Pierre, DOISY Hubert
- votants : 11	<u>Absentes excusées:</u> Michel TOURNOIS qui a donné pouvoir à Madame Claude AUBERT
Convocation en date: 04/12/ 2010	<u>Secrétaire de séance élu :</u> Monsieur TAUPIN Christian
Affichée le 04/12/2010	
Compte rendu affiché le : 14/12/2010	

ORDRE DU JOUR :

Décision modificative N° 1 pour le budget annexe « LOTISSEMENT »

Proposition de création d'un poste (service civique) de mission socio culturelle en association avec une commune voisine au besoin (PRONLEROY)

Les manifestations ce fin d'année : organisation et participation des membres du conseil municipal :

- activité cinéma le 28 décembre
- après midi du 18 décembre : présentation éclairage public
- vœux du Maire le 8 janvier (vœux + pc de l'extension du village)

Le point sur les travaux programmés en 2011, présentation des premiers devis pour :

- signalisation nouvelle : convention avec le CGO
- aménagement du terrain de bicross
- Clôture du terrain de bicross
- Signalétique du terrain de bicross

Travaux de cration et de remise en état des allées du cimetière

Questions diverses

OBJET :

CM-2010-59

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1 : BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT »

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il convient de régulariser les écritures comptables de fin d'année pour le budget annexe « LOTISSEMENT » :

- dépenses d'investissement compte 3354 chapitre 040 pour 16 664.96 euros
- recettes d'investissement compte 3354 chapitre 040 pour 15 525 euros
- recettes d'investissement chapitre 021 pour 1139.96 euros
- dépenses de fonctionnement compte 7133 chapitre 042 pour 15525
- dépenses de fonctionnement chapitre 023 pour 1139.96 euros
- recettes de fonctionnement compte 7133 chapitre 042 pour 16664.96 euros

CM-0-210-60

CREATION D UN POSTE (SERVICE CIVIQUE) DE MISSION SOCIO CULTUREL

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal des nouvelles dispositions prises par l'Etat afin de permettre à de jeunes volontaires d'accomplir une mission de service civique au sein des collectivités territoriales et rend compte des informations qu'il a recueilli lors d'une réunion d'information qui s'est déroulée en Sous Préfecture de CLERMONT.

Les conditions de mise à disposition sont, pour une mission qu'il convient de définir très précisément, un nombre d'heure ne dépassant pas 24 heures hebdomadaires pour une durée de six mois renouvelables six mois. Le jeune volontaire perçoit de l'Etat une somme de 440 euros par mois et la collectivité l'indemnise forfaitairement de 100 euros par mois pour le remboursement de ses frais.

Monsieur le Maire, propose que le Conseil Municipal engage une réflexion sur cette opportunité qui pourrait se faire en association avec la commune de PRONLEROY, car il faut que la mission de 24h/hebdo soit réalisée complètement, et la commune n'a pas besoin de tout ce temps.

Monsieur le Maire propose les actions suivantes qu'il conviendra de développer en commission, associées, à une commission identique de la commune de PRONLEROY :

- aides au devoir (1 ou 2 fois par semaine)
- découverte de l'informatique en prolongement de l'action déjà engagée par l'association « AU GRE DU SACQ »
- visite aux personnes âgées pour :
 - o créer du lien social
 - o favoriser les activités de loisirs entre personnes
 - o aides au courrier et aux démarches administratives
- encadrement de certaines activités vers les jeunes avec la création du nouveau parcours de bicross et l'aire de jeux pour jeunes enfants
- aide à la bibliothèque municipale pour inciter à la découverte du livre,
- aide à la programmation des séances de cinéma mensuelles
- initiation à la culture en organisant pour le village une sortie culturelle (musée ou théâtre) ou une exposition culturelle à l'aide des services du bibliobus de l'Oise et de la bibliothèque départementale

Monsieur le Maire invite donc les membres à réfléchir sur ces idées, à en trouver d'autres afin de définir clairement la mission du jeune qui pourrait se la voir confier.

Les membres du Conseil Municipal sont unanimes pour essayer de mettre en place une telle action et il est proposé de créer une commission communale en charge d'échanger avec nos collègues de PRONLEROY afin de définir les missions susceptibles d'être proposées pour être en cohérence avec le profil d'une jeune personne.

La commission ainsi créée est composée de : Mesdames AUBERT Claude, NAUDI Odile, LARDON Maryse et Messieurs DOISY Hubert et POTELLE Jean-Jacques.

CM-2010-61 **REALISATION DU TERRAIN DE BICROSS**

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été mandaté par le conseil municipal pour faire des propositions chiffrées en vue de créer le terrain de bicross. Il précise que depuis la dernière réunion, le projet a évolué et pourrait être complété d'un terrain de jeux pour les enfants de 2 à 6 ans et d'une aire de détente. Il remet à chacun des membres du conseil municipal un plan du projet.

Avant d'aborder la partie travaux et chiffrage, Monsieur le Maire souhaite que chacun des membres du conseil Municipal fasse connaître son accord pour :

- l'utilisation des parcelles cadastrées A 853 et A 181 comme lieu de réalisation des activités précisées ci-dessus,
- la mise en place pour ces trois activités.

Un débat s'instaure mais rapidement le conseil, municipal émet un avis unanime sur ces deux points.

Monsieur le Maire met à la disposition des membres du conseil municipal, plusieurs devis pour réaliser le terrain de bicross :

- mise en place des bosses
- mise en place d'une clôture
- mise en place d'une signalétique horizontale

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de retenir les propositions suivantes :

- mise en place des bosses : Entreprise SYOËN pour 2500 euros HT (2990 euros TTC)
- mise en place d'une clôture : Clôtures Environnement pour 6060 euros HT (7247.76 euros TTC)
- mise en place d'une signalétique horizontale : SIGNAUX GIRAUD NORD DE France d'AMIENS pour 987.57 euros HT (1181.13 euros TTC).

- Soit un total de 9547.57 euros HT (11418.90 euros TTC)

CM-2010-62 :

NOUVELLES REGLEMENTATIONS DE LA CIRCULATION DANS LE VILLAGE

Suite à la dernière réunion du conseil municipal, Monsieur le Maire présente l'étude qu'il a fait réaliser par les services de la Direction Départementale des Territoires dans sa mission ATESAT, et les avis obtenus de l'U T D de SAINT SUST EN CHAUSSEE, ainsi que les devis des fournisseurs poseurs qu'il a rencontré.

Un long débat s'instaure autour du projet duquel il ressort que :

- La pose de panneaux STOP n'est pas un gage d'assurance quant à la baisse de la vitesse,
- L'espace de rétrécissement de la chaussée de la Rue du Bois ne permet pas non plus d'être assuré que les automobilistes ne vont pas ré accélérer pour faire les 180 m séparant ce rétrécissement du STOP au niveau de la rue du Moulin
- La dépense de 8600 euros HT semble bien élevée pour essayer de trouver des « astuces » qui permettraient un ralentissement des véhicules à moteur,
- Si des habitants réclament haut et fort des mesures à prendre pour faire ralentir, d'autres semblent aussi motivées pour refuser l'implantation d'un STOP nouveau près de chez elle afin de ne être dérangées par le bruit des freins et de la ré accélération.
- Depuis quelques années des mesures, peu coûteuses, ont permis de limiter à 30 km/h la vitesse, d'imposer la priorité à droite au carrefour de la mairie, ce qui s'est avéré bénéfique, le nombre d'accidents a considérablement diminué,

Monsieur le Maire rappelle que suite à la réunion du conseil municipal de novembre, une lettre d'information distribuée dans toutes les boites aux lettres a permis d'informer les habitants sur ce projet de mise en place de STOPS. Cette lettre n'a reçu aucun écho négatif et aucune remarque n'a été formulée officiellement. M. GROHE fait remarquer qu'il a entendu des personnes se plaindre de ces implantations et qu'elles détruiraient les panneaux. Les conseillers municipaux unanimes déplorent cet état d'esprit car la lettre d'information est faite pour informer bien sûr, mais aussi pour susciter des retours, des réflexions, des suggestions, des observations, voire des mises en garde. Se cacher sous le manteau de l'anonymat pour proférer de telles paroles, montre le manque de responsabilité de certains et leur ignorance du débat démocratique.

Madame BULLOT suggère qu'un courrier d'information soit adressé dans chaque foyer pour présenter les possibilités de réaliser en demandant à chacun de bien vouloir faire connaître son avis par écrit aux membres du conseil municipal, sachant que tout avis anonyme ne pourra être retenu. En retour, courant janvier, le conseil municipal prendra une décision ou rencontrera les personnes ayant des idées cohérentes et réfléchies pouvant apporter une solution aux problèmes de la vitesse.

Monsieur le Maire est chargé de la rédaction et de la diffusion du courrier.

CM-2010-63

CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL DE L OISE

Suite à la programmation des modifications de circulation dans le village, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient d'établir une convention avec le Conseil Général de l'Oise pour être autorisé à rétrécir la voie de circulation sur le CD 37.

Cette décision est mise de côté tant qu'une décision officielle de réaliser n'est pas retenue.

CM-2010-64

PROPOSITION D UNE EXPERIMENTATION SUR LE « COMPTEUR COMMUNICANT »

Monsieur le Maire rend compte de la dernière réunion du conseil syndical du Syndicat d'Electricité de l'Est de l'Oise (SEEO) et propose aux membres du conseil municipal que la commune soit candidate pour 2011 au déploiement par la SICAE de son expérimentation sur la mise en place de compteurs communicants et donne lecture des informations reçues : le projet, ses objectifs, son financement (pris en charge intégralement par la SICAE), son impact sur les contrats, ses intérêts pour le client, pour le concédant, pour les fournisseurs et pour le gestionnaire de réseaux.

Suite à cet exposé, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à porter la commune de CRESSONSACQ comme favorable dès 2011 au remplacement des compteurs classiques par des compteurs communicants et charge Monsieur le Maire d'en informer la SICAE de l'OISE.

CM-2010-65

REFECTION DES ALLEES DU CIMETIERE COMMUNAL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient, courant 2011, de poursuivre la réalisation des allées du cimetière et de réaliser une rénovation dans les allées existantes pour créer une homogénéité de l'ensemble.

Messieurs TAUPIN et POTELLE précisent qu'il a été envisagé de réaliser cette opération avec l'employé communal, mais le volume de terre et de cailloux sont trop importants et nous ne disposons pas des moyens techniques suffisants et ils informent les membres du conseil municipal qu' à ce jour une seule et unique proposition a été remise en mairie et proposent le devis de l'entreprise SYOËN de CATILLON FUMECHON qui s'élève à : 4092.50 euros HT (4894.63 euros TTC)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir cette proposition et autorise Monsieur le Maire à commander ces travaux.

QUESTIONS DIVERSES

Le bulletin Municipal 2010 a été distribué dans toutes les familles

Le goûter de Noël et la remise du colis aux Anciens se sont déroulés le samedi 11 décembre avec succès.

Le lancement des appels d'offres pour les travaux d'assainissement collectif est officiel depuis ce 13 décembre.

Samedi 18 décembre, présentation publique des travaux d'amélioration de l'éclairage public.

Mardi 28 décembre à 14h30 : projection du film « ARTHUR 3 » aux enfants du village pour Noël.

Samedi 8 janvier à 11 h, cérémonie des vœux à la salle communal où toute la population est invitée.

L'extension du village et l'intérêt de la DREAL de PICARDIE où Monsieur le Maire est invité à présenter le projet communal courant janvier.

L'avancement du PLU de CERNOY : Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le PADD pour le PLU de CERNOY peut être consulté en mairie.

Informations aux membres du conseil sur la demande de participation de la commune d'ESTRÉES SAINT DENIS AU FONCTIONNEMENT DE L ECOLE DE MUSIQUE qui faute d'informations complémentaires demandées en mairie d'ESTRÉES SAINT DENIS n'a pu être abordé.

Informations sur l'assemblée générale des Anciens Combattants le 19/02/2010, Monsieur le Maire est autorisé à offrir pour la commune de CRESSONSACQ, le vin d'honneur et une gerbe de fleurs.

Informations sur la proposition de convention entre un agriculteur et la commune pour salage et déneigement des voies communales, proposition sur une action intercommunale avec PRONLEROY, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager des négociations avec la commune de PRONLEROY et l'agriculteur pour étendre cde service à la commune de CRESSONSACQ.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Le Maire,

Jean-Jacques POTELLE

CRESSONSACQ

TABLEAU RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 13 DECEMBRE 2010

<u>NUMERO D ORDRE DE LA SEANCE et DU REGISTRE</u>	<u>DATE DE LA SEANCE</u>	<u>T H E M E</u>	<u>NATURE DE LA DELIBERATION</u>
CM-2010-59	13/12/2010	FIN	Décision budgétaire Modificative N°1 du budget annexe
CM-2010-60	13/12/2010	PERS	Création d'un poste (Mission de service civique) Action socio culturelle
CM-2010-61	13/12/2010	TRAV	Réalisation du terrain de bicross
CM-2010-62	13/12/2010	TRAV	Nouvelles réglementation de la circulation dans le village
CM-2010-63	13/12/2010	ADM	Convention avec le Conseil Général de l'Oise
CM-2010-64	13/12/2010	INFO	Proposition du compteur communicant pour 2011 à titre expérimental
CM-2010-65	13/12/2010	TRAV	Réfection des allées du cimetière communal

TABLEAU DES EMARGEMENTS DU JOUR

POTELLE Jean-Jacques, Maire Ou son suppléant	AUBERT Claude, Adjointe au Maire Ou son suppléant	TAUPIN Christian, Adjoint au Maire Ou son suppléant	BULLOT Brigitte, Conseillère municipale Ou son suppléant
NAUDI Odile, Conseillère Municipale Ou son suppléant	GUIZELIN Robert Conseiller Municipal Ou son suppléant	SCHULLER David, Conseiller Municipal Ou son suppléant	GROHE Jean-Pierre, Conseiller Municipal Ou son suppléant
LARDON Maryse, Conseillère Municipale Ou son suppléant	TOURNOIS Michel, Conseiller Municipal Ou son suppléant	DOISY Hubert, Conseiller Municipal Ou son suppléant	